

Excellences,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Centre de Développement de l'OCDE et en ma qualité de Président de celui-ci, j'ai l'honneur de vous accueillir aujourd'hui pour la Septième Réunion Plénière du Dialogue sur les politiques de développement axé sur les ressources naturelles.

Je commencerai par un mot sur la participation diverse de collègues autour de la table. Je suis ravi de voir des visages familiers, en particulier mon ami japonais Ryotaro Suzuki, Ministre et Représentant permanent adjoint, de la Délégation permanente du Japon auprès de l'OCDE, et les co-présidents de l'axe de travail 3 sur l'obtention de contrats plus avantageux, M. Günther Nooke, Représentant personnel de la Chancellerie allemande pour l'Afrique et S.E. M. Abdoulaye Magassouba, Ministre des Mines et de la Géologie, République de la Guinée. Aujourd'hui, nous avons l'honneur et le privilège de bénéficier également de la présence de S.E. M. Mosebenzi Joseph Zwane, Ministre des Ressources Minérales de la République de l'Afrique du Sud, qui dirige une importante délégation sud-africaine à qui je souhaite adresser un accueil chaleureux. Je suis aussi ravi de voir que le dialogue s'étend avec l'arrivée de nouveaux participants. Du côté des gouvernements, la délégation du Gouvernement fédéral de la Somalie nous rejoint et nous sommes heureux de compter aussi parmi nous de nouveaux représentants du Sénégal et de la Tanzanie. Je suis certain que leur présence enrichira le dialogue en partageant leurs perspectives, expériences et défis. Nous sommes aussi heureux de recevoir bon nombre d'organisations partenaires et une multitude d'acteurs non-gouvernementaux tels que, bien sûr, des représentants d'entreprises minières, pétrolières et gazières, d'associations de l'industrie et un remarquables cadre d'experts, de groupes de réflexion et d'instituts de recherche.

Quelques mots ensuite sur la substance de nos travaux, ce que nous avons fait et ce que nous allons faire.

Alors que nous démarrons la Septième Réunion, je voudrais profiter de l'occasion pour faire le bilan de certains résultats et les mettre en contexte. Celle-ci est organisée par le Centre et l'initiative CONNEX du G7.

Le Forum CONNEX d'appui à la négociation a l'ambition de développer des approches pour construire :

a) Du long terme : c'est-à-dire des contrats sur le long terme dans le secteur extractif. Cela permet de mieux gérer la pression pour le changement à court terme, en jetant les jalons pour des relations contractuelles solides, durables, stables et mutuellement avantageuses ;

b) Une ambition renouvelée : nous éprouvons aussi un sens renouvelé d'énergie, qui est alimentée par l'Agenda à l'horizon 2030, 2016 étant la première année de mise en place des ODD ;

c) Du dialogue : le Dialogue sur les Politiques est équipé pour ce que je crois être une contribution inestimable, à savoir permettre à tous les acteurs, qu'il s'agisse des pays-membres et non-membres de l'OCDE, des investisseurs, de la société civile, aux groupes de réflexion et des institutions universitaires, de collaborer dans l'identification des options de politiques, des approches contractuelles pratiques et des réponses institutionnelles efficaces nécessaires pour que des ressources naturelles épuisables se traduisent en résultats de développement productifs.

Dans le cadre de ces efforts, le Forum CONNEX d'appui à la négociation est stratégiquement important. Le Forum d'appui à la négociation :

a) n'est pas uniquement une plate-forme de dialogue pour améliorer le partage des connaissances et l'apprentissage entre-pairs sur les contrats de négociation complexes

b) et n'est pas seulement une occasion privilégiée pour un échange tripartite entre les gouvernements, l'industrie et les fournisseurs de service d'appui pour améliorer la

qualité de conseil aux gouvernements sur comment obtenir des contrats plus avantageux mais il n'est pas seulement cela, bien que ces deux aspects soient importants.

Le Forum est aussi une boîte à outils

A mon avis, la vraie valeur ajoutée du Forum d'appui à la négociation, ce qui le rend vraiment unique, est qu'il cherche à fournir les outils par lesquels les pays producteurs de pétrole, de gaz et de mines et les industries extractives puissent travailler ensemble pour progressivement aligner leurs intérêts et garantir des résultats de développement durable et plus équitable par le biais des contrats extractifs, et capables de prouver leur solidité à la fois dans les meilleures et dans les pires conditions.

Jusqu'où en sommes-nous avec cette initiative ? En bâtissant sur l'adoption au Sommet G7 d'Ise-Shima en juin des Principes directeurs CONNEX pour le développement durable et en réponse aux demandes spécifiques reçues pendant les dialogues multipartites précédents, le Centre de Développement de l'OCDE a développé en consultation proche avec les Amis du Forum CONNEX d'appui à la négociation, deux produits concrets qui sont soumis aujourd'hui à votre considération et possible approbation :

1) Le premier produit est un Guide pour la constitution d'équipes multidisciplinaires pour la négociation des contrats extractifs. Le Guide est destiné à trois choses :

a) Améliorer la capacité des gouvernements-hôtes à s'engager efficacement dans les négociations des contrats extractifs ;

b) Identifier des façons de faire travailler ensemble les gouvernements et les experts externes de manière productive ;

c) Garder cette expertise pour des besoins futurs

2) Le deuxième produit est l'élaboration d'attributs-clés des contrats sur le long terme et leur traduction en options concrètes qui reflètent des pratiques contractuelles

contemporaines. Pendant les sessions de cet après-midi, nous explorerons ensemble s'il y a de la place pour construire le consensus autour de ces attributs-clés.

Comme vous pouvez vous le rappeler, au dernier Forum CONNEX d'appui à la négociation tenu le 23 juin, nous avons entrepris une discussion sur la façon dont les contrats peuvent être conçus pour résister à l'épreuve de temps en bâtissant sur l'équilibre entre la flexibilité et la prévisibilité qui réduit au minimum le besoin de la renégociation et favorise des accords robustes, stables et durables.

Comme première étape dans ce sens et en réponse à la demande reçue lors de la dernière séance plénière, le Centre de Développement de l'OCDE a distillé du dialogue multipartite trois attributs-clés, qui vous sont proposés pour considération. Ces attributs-clés ont vocation de servir de principes directeurs que les gouvernements-hôtes et les investisseurs peuvent utiliser pour structurer des contrats extractifs sur le long-terme afin de créer un équilibre approprié entre les éléments économiques, sociaux et environnementaux pour appuyer la mise en œuvre du programme pour le développement durable à l'horizon 2030. Construire une compréhension mutuelle et une convergence progressive autour des attributs-clés des contrats sur le long-terme peut aller loin dans le but de soutenir des négociations équilibrées.

Ils peuvent aussi aider à améliorer l'alignement d'intérêts et, si possible, réconcilier les attentes entre les gouvernements-hôtes et les industries extractives. Le Centre de Développement de l'OCDE a aussi offert des projets d'approches pour contribuer à la résolution de beaucoup de zones de problèmes auxquelles les gouvernements-hôtes et les investisseurs doivent faire face durant la négociation et le cycle de vie des contrats.

Laissez-moi souligner la pertinence du Cadre sur les stratégies collaboratives pour la création de valeur partagée au niveau du pays pour stabiliser des accords sur le long-terme. En effet, la création de valeur est le stabilisateur-clé des accords. Nous en parlerons demain matin.

Nous lancerons le Recueil des Pratiques pour illustrer des exemples concrets montrant comment le *Cadre* peut être traduit en pratique et nous aurons une discussion sur les

défis à multiples facettes liés à la mobilisation des ressources intérieures à partir du secteur extractif.

Mais pour revenir à notre ambitieux agenda de ce jour, l'essence-clé de nos échanges est le partenariat : tout de suite après nous réfléchirons sur le partenariat dans l'identification et la compréhension des problèmes rencontrés dans la conception de contrats sur le long terme ; et le partenariat dans le développement et la mise en œuvre d'approches réalisables et de réponses dans lesquelles tous les acteurs impliqués doivent jouer un rôle et être partie prenante à la solution.

Je vous remercie de votre attention.